

**CAFE ASSOCIATIF TY POUL****Assemblée Générale Ordinaire du 18 septembre 2019****Prévisionnel 2019/2020**

DEPENSES		RECETTES	
Achats de consommables	6.500 €	Adhésions annuelles	5.100 €
Achats de matériel (ateliers, équipements)	800 €	Adhésions estivales	350 €
Salaires employée mi-temps/ 6 mois (chargé)	6.306 €	Dons	1.500 €
<i>Charges sociales patronales</i>	1.170 €	Ventes de consommables :	
<i>Médecine du travail</i>	120 €	• Courant	12.600 €
Salairé CDD 35h/ saisonnier (2 mois)	3890 €	• Ty Creux	2..600 €
<i>Charges sociales patronales</i>	770 €	• Manifestations	2..650 €
Honoraire comptable	200 €		
Adhésion France comptabilité	480 €		
Dons et adhésions autres associations	300 €		
SACEM	720 €		
Taxe terrasse	420 €		
Communication, publicité	550 €		
Evènements exceptionnels (pots bénévoles)	400 €		
Internet / téléphone + site informatique	860 €		

<b>Assurance multirisques</b>	<b>90 €</b>		
<b>Amortissement matériel sur 5 ans</b>	<b>204 €</b>		
<b>Frais bancaires</b>	<b>50 €</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>23.830 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>24.800 €</b>
<b>Excédent : 970 €</b>			

Commentaire:

Prévisionnel très prudent mais totalement équilibré. Les dépenses sont alourdies par la masse salariale envisagée (CDD de 6 mois et emploi saisonnier) . Les recettes sont évaluées à la baisse par rapport à 2018/19. Il n'y a plus d'aide de l'état à l'emploi. Le fonds de roulement placé permet de faire face à toute éventualité. Notre objectif est de transformer les réserves faites par prudence les 3 premières années en « actifs » notamment en salaires et d'aider ainsi, à la fois l'équipe ultra sollicitée du Ty Poul à lever le pied de temps en temps et des jeunes ou des séniors à arrondir leurs ressources ou leurs fins de mois.